

SOMMAIRE

CURIEUX PARLEMENTAIRE.
REPOS DU JOUR.
PICOTE ET VACCINE.
LA SEMAINE FINANCIERE.
SERVICE TELEGRAPHIQUE.
LES REVENUS DE L'ON.
COURRIER DE HULL.
A TRAVERS OTTAWA.
PHILLIPS—ANNA DIEZ-DE-VEIT: Auguste Snider.
MARCHES D'OTTAWA.
MARCHES ETRANGERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

M. Vallée, député de Portneuf, vient de présenter un projet de loi qui pourrait bien soulever un vif débat. Il propose que les cultivateurs vendant leurs produits ailleurs que sur les marchés, ou à des propriétés appartenant à une municipalité, soient exemptés de toutes charges, taxes ou impôts quelconques.

Un bon nombre de comités de la Chambre des communes ont tenu leur première assemblée, samedi, spécialement dans le but de s'organiser pour la session. Voici quels sont les présidents de ces comités: Chemins de fer, canaux et télégraphes, honorable M. Langevin; impressions, M. Rufus Stephenson; ordres permanents, honorable M. Robinson; comptes publics, M. Kirkpatrick; immigration et colonisation, M. W. McDonald; lois expirantes, M. McDonnell (Inverness); banques et commerce, M. Donville; bills privés, M. Hector Cameron. Le comité des privilèges et élections n'a pas encore siégé. M. McDonnell, d'Inverness, est le seul député qui soit président d'un comité. On sait que ces présidences sont généralement conférées à des partisans du cabinet.

M. White désire amener l'article 59 de l'Acte concernant les compagnies à fonds social pour la construction de travaux pour faciliter le fottage des bois, de façon à établir les droits suivants qui devront être prélevés sur les diverses espèces de bois de construction:

Table with 2 columns: Description of wood types and their respective prices per piece or unit.

DU COURRIER DE MONTREAL

Le télégraphe vous a déjà donné le résultat de vos lectures sans doute remarqué que tous les députés libéraux de la Province de Québec, à l'exception de M. Coupal, ont voté contre la nomination du comité proposé par M. Dawson pour étudier la question de la limite nord-ouest d'Ontario.

Nous ne croyons pas que notre confrère rende justice à M. Coupal en le classant parmi les députés libéraux. Ce monsieur a publiquement déclaré dans son comté, après la dernière session, qu'il était tout à fait dégoûté du parti libéral, qu'il rompait toute attache avec ce parti, et que désormais il donnerait son allégeance aux chefs conservateurs.

Après avoir demandé la production de maints documents relatifs à la Cour suprême, M. Keeler présente de nouveau le projet de loi qu'il a soumis l'an dernier pour abolir ce tribunal. Ceux qui connaissent le représentant de Northumberland savent qu'il n'est pas homme à s'arrêter à mi-chemin; aussi les députés seront-ils appelés, par un vote formel, à se prononcer pour ou contre le maintien de ce tribunal.

Il est indéniable qu'un bon nombre de députés sont mécontents du fonctionnement de la cour; ce sentiment hostile s'est traduit l'an dernier par plusieurs discours très vifs de la part d'hommes appartenant à la profession légale, et l'expérience de la dernière année n'a aucunement diminué l'intensité de ce sentiment. En principe, nous sommes en faveur d'une cour suprême que nous regardons comme le complément naturel du système judiciaire fédéral; mais pour qu'un pareil tribunal—le plus important du pays—ait un véritable caractère d'utilité, il faut qu'il

soit constitué de façon à donner pleine confiance et pleine satisfaction à l'opinion publique.

Il est évident que, dans plusieurs cas, les nominations de membres de ce tribunal n'ont pas été faites avec toute la discrétion voulue; elles ont été inspirées par des mobiles exclusivement politiques, ce qui n'a pas peu contribué à produire le mécontentement qui se fait jour en ce moment. C'est un fait regrettable, car s'il est des nominations auxquelles la plus grande sagesse doit présider et aux quelles la politique doit rester étrangère, autant que cela est possible avec le système parlementaire, ce sont bien les nominations d'hommes chargés d'une mission aussi respectable et aussi sacrée que celle d'administrer la justice.

Sir John Macdonald n'a jamais craint d'élever des adversaires sur le banc—s'inspirant en cela de la pratique suivie en Angleterre—et il est malheureux que cet exemple n'ait pas été suivi davantage par le parti libéral. Quelques-unes des nominations de sir John ont pu ne pas répondre toujours à son attente; mais il s'est en général efforcé de choisir comme juges des hommes dignes de cette charge.

La constitution de la Cour suprême est assurément vicieuse quant au jugement des causes régies par les lois françaises. Comme deux juges seulement sur six connaissent ces lois, il est impossible que leur arrêt soit de nature à donner parfaite confiance s'il renverse, par exemple, une décision rendue par les cinq juges de la Cour d'appel, ou même par une simple majorité.

La Cour suprême ne peut continuer d'exister qu'autant que l'on donnera au pays l'assurance que des modifications importantes seront apportées à la loi existante. Ce serait méconnaître la force du sentiment public à cet égard de croire qu'il serait possible autrement d'obtenir une expression d'opinion favorable au maintien de ce tribunal.

ECHOS DU JOUR

Les amis de M. C. J. Coursol apprendront avec plaisir qu'il se rétablira rapidement. On espère que dans deux semaines il pourra prendre son siège au Parlement.

Les propriétaires de l'Univers de Paris ont remis 18,000 francs aux évêques catholiques d'Irlande pour le soulagement des victimes de la famine.

Une compagnie avec un capital de \$150,000, a été organisée à London, Ont., pour la fabrication des meubles. Cet industrie prend beaucoup de développement dans le pays.

Nous avons fait erreur en annonçant, sur la foi du télégraphe, que la législature de Québec est convoquée pour le 28 février, car il est probable que la session n'aura lieu qu'en avril.

Hier matin eurent lieu des ordinations au Collège d'Ottawa. Les RR. MM. Pelletier et Bigonnesse, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, y furent faits diacres, et les RR. MM. Dupont et Guillet, de la même congrégation, sous-diacres, des mains de Sa Grandeur Mgr Duhamel.

Le Grand Tronc a achevé la construction de sa voie jusqu'à Chicago, et a, aujourd'hui, une longueur de 1,730 milles; il est par conséquent un des chemins les plus considérables du monde. L'ouverture de cette ligne va être d'un grand avantage pour Chicago, et déjà on rapporte que cette compagnie a entrepris le transport de 150,000 minots de blé au port de mer de Portland.

Nous voyons par les journaux de Montréal qu'une épidémie assez semblable à la variole, s'est abattue sur les chevaux et affecte plus particulièrement les villages du Saut au Récollet et de Saint-Laurent. Cette épidémie ressemble à celle qui s'était déclarée dans l'hiver de 1877, et comme les vétérinaires ne connaissent que fort peu la nature de la maladie, le traitement est très difficile.

Le lieutenant-gouverneur de Québec invitera tous les Canadiens qui se trouveront à Québec le jour de la fête Saint-Jean-Baptiste, de lui faire visite, le lendemain, à Spencer Wood. Il réunira, tous les corps de musique en disponibilité, et il érigera dans sa résidence, des fontaines ou jets de claires, de limonade et de nectar. On peut compter que l'hospitalité de Spencer Wood sera, comme toujours, cordiale et généreuse.

De la Canadienne: L'honorable P. Fortin, dont l'énergie et la persévérance sont bien connues, est loin de dormir sur ses lauriers. Des mesures sont prises pour construire et posséder des câbles entre les îles de la Magdeleine et l'île d'Anticosti et la côte. Le téléphone sera substitué au télégraphe, de sorte qu'il y aura beaucoup moins de difficulté à se procurer des personnes compétentes et que le service sera beaucoup moins coûteux. Quand ces lignes télégraphiques seront terminées, il ne peut être mis en doute que les frais de transport par voie maritime seront moins élevés et cela d'une manière très notable.

On s'est occupé dernièrement, à Québec, d'une entreprise dont les résultats ne pourraient manquer d'être de la plus haute importance. Un bateau construit de manière à pouvoir transporter des chars, traverserait les convois du chemin du Nord de Québec à Lévis, où un embranchement relierait un quai flottant avec l'Intercolonial, dans le voisinage de Saint-Charles. Ce projet a été étudié par M. Pilkington, ingénieur civil, qui l'a trouvé tout-à-fait réalisable et qui le recommande hautement.

Plusieurs journaux annoncent la révocation de MM. Ernest Pacaud et Paquin comme protonotaires du district des Trois-Rivières. M. Barnard et M. Panneton étant réinstallés le premier comme protonotaire et le second comme député protonotaire du sud-est district.

Si cette nouvelle est fondée, nous félicitons le gouvernement Chapeau de cet acte de fermeté et de justice envers deux fonctionnaires qui avaient été destinés de la façon la plus arbitraire par le cabinet Joly. Nous espérons qu'on traitera avec la même équité tout ceux qui ont eu à souffrir de la persécution des chefs libéraux, lorsque leur seul crime était d'être conservateurs.

M. Joseph Marmette nous, littérateur distingué de Québec, adresse la lettre suivante au sujet d'un prétendu accident, dont il aurait été victime d'après le télégraphe, et que nous avons rapporté ces jours derniers.

Le Canada du 16 annonçait, dans ses dépêches de Québec, que je me suis fracturé un bras en tombant. Sans vous que la seule lecture de cette nouvelle m'a donné une peur atroce que j'ai eu à peine le temps de me rassurer un peu.

Le Nord nous apprend qu'un frère de M. l'abbé Ancé, de Montréal, est arrivé de la Lorraine, avec ses deux gendres MM. André et Bonhôte et leurs familles dans le cours de l'été dernier, et qu'ils se sont établis à Sainte-Lucie de Doncaster, sur une grande propriété appartenant à M. l'abbé Ancé. Arrivés au Canada avec un avoir considérable ces messieurs ont fait exécuter des travaux importants à Sainte-Lucie. Ils y possèdent actuellement un moulin à farine et un moulin à scie ainsi que tous les bâtiments nécessaires pour l'exploitation d'une ferme sur un grand pied. De plus, ils se proposent de tenter la culture de la vigne à Sainte-Lucie et ils paraissent confiants dans la réussite de cette entreprise. La partie de la Lorraine où ils habitent se trouvant aux pieds des Vosges, est, par là, aussi froide que le Canada.

PICOTE ET VACCINE (Suite). Jenner naquit dans le Gloucestershire, le 17 mai 1749. Elève du célèbre Hunter, il apprit, à l'école de ce grand naturaliste, à consulter la nature, à la torturer au besoin, pour lui faire avouer ses secrets.

Familiarisé de bonne heure, avec l'étude des virus, travailleur infatigable, il se trouva, par ses aptitudes, poussé naturellement vers cette immortelle découverte qui devait en faire un des bienfaiteurs de l'humanité.

Etant encore écolier, Jenner vit une jeune fille qui se déclarait inaccessible à la variole, parce que, disait-elle, elle avait eu le "cow pox". "I cannot take that disease, disaient-elle, for I have had cow pox."

C'était, du reste, une croyance populaire, en Angleterre, vers la fin du XVIIIe siècle, que ceux qui contractaient au moins le cow pox en soignant des vaches qui en étaient atteintes, se trouvaient par là même à l'abri des atteintes de la variole.

Cette tradition avait même fait naître l'idée que si un simple fermier, dont l'hôte nous a conservé le nom: Benjamin Jessy, de communier volontairement par inoculation, la maladie de la vache à des individus qui ne l'avaient pas contractés fortuitement.

C'est en 1774 que ce hardi cultivateur eut le courage d'affronter la réprobation générale, en inoculant le cow pox à sa femme et ses deux fils pour les préserver de la variole.

Mais avant d'aller plus loin, voyons en quoi consistait, chez la vache, cette maladie fameuse, à laquelle la tradition prêtait déjà et à juste titre des propriétés si prodigieuses.

C'était tout simplement un fièvre éruptive, ayant beaucoup d'analogie avec la variole humaine dont elle devait être plus tard, le plus sûr moyen préventif. Cette fièvre s'accompagnait d'une éruption de pustules séchant sur le pis et les trayons de l'animal. Ces pustules consistaient d'abord en de simples boutons, les quels grandissaient peu à peu, au point d'atteindre parfois le volume d'une pièce de 10 à 25 centimes. Au nombre de 10, 15, 20, ces pustules se remplissaient, à l'intérieur, d'un liquide blanc jaunâtre qui constituait la lympho comportant le virus que les personnes trayant les animaux malades s'inoculaient aux mains, à la faveur de quelques gergures ou écorchures fortuites. Il se développait alors, au bout de quelques jours, l'endroit exposé au contact, une pustule semblable à celles qui existaient sur le trayon de la vache, et le sujet contaminé se considérait comme étant à l'abri de la variole.

Tel était le cow-pox, qui du reste existe encore aujourd'hui, sévissant parmi certains troupeaux de vaches et de vaches, dans la plupart des grandes villes, par les officiers des bureaux de santé, pour les besoins de la vaccination.

Jenner connaissait ces idées du vulgaire sur les vertus du cow-pox quand le monde des savants n'ajoutait aucune foi; il se contenta de recueillir sur les objections de ses confrères. Des 1775, il fit ses premières observations sérieuses sur la vaccine et pendant de longues années, il recueillit des faits, les étudia, les compara, et ce n'est que lorsque sa découverte fut entre ses mains devenue parfaite, qu'il la donna au monde.

C'est en 1796 que la vaccination engendra des actes formels et prit place dans l'art médical régulier. Le 14 mai de cette année, Jenner prit du vaccin sur la main d'une jeune vache; Sarah Nelmes, initiée par la vache à son maître et il l'inocula au bras de James Phipps, garçon de 8 ans. Deux mois plus tard, on tenta de donner à ce dernier la picote, en lui inoculant le pus recueilli chez un variolé; il fut complètement réfractaire à la maladie.

En 1798, Jenner fit paraître sa première publication sur la vaccine, sous le titre: "Inquiry into the causes and effects of the variolæ vaccinae or cow pox."

Cette publication eut un retentissement immense, surtout en Angleterre, où l'inoculation de la vaccine fonctionnait alors comme institution publique. Des ennemis surgirent en foule pour opposer cette découverte. Tout fut mis en œuvre pour faire passer l'aurore de gloire qui entourait déjà le nom de Jenner. On alla même jusqu'à prononcer le mot de sorcellerie; on raconta que Jenner établissait entre les bêtes et l'homme une sorte de promiscuité farfouche; on semblait craindre quelque résultat extraordinaire de ce mélange du sang de l'homme et de la vache.

Malgré tout, ces protestations demeurèrent stériles, et la vaccination se répandit rapidement dans toute l'Europe. En Angleterre, puis en Allemagne et presque simultanément en France où M. de la Rochefoucauld Liaucourt fonda une institution destinée à propager la méthode préconisée par Jenner.

L'Autriche eut le bonheur de rencontrer un vaccinateur et ce fut, en 1801, le docteur de Carro, dont le nom mérite d'être cité après celui de Jenner.

L'Angleterre envoya des vaccinateurs dans toutes ses possessions, principalement dans celles de ses colonies où étaient enfermées de grandes masses d'hommes, par exemple dans les garnisons de Malte et de Gibraltar.

L'île de Ceylan, fut des mieux partagées sous ce rapport: en 1802, on y vaccina 128,738 personnes; on continua ainsi dans les années qui suivirent, si bien qu'on n'observa pas un seul cas de variole dans l'île, de février 1808 à octobre 1809.

A Genève, le docteur Odier vaccina en 1801, 1,500 personnes. En Amérique, le docteur Waterhouse inocula à ses sept enfants le vaccin que Jenner lui avait envoyé, puis, en essayant, en vain, de leur inoculer ultérieurement la variole.

En 1801, la vaccine fit son apparition en Russie; l'empereur écrivit à Jenner et lui envoya un cadeau. En 1802, on fit une pétition à la Chambre des communes pour qu'une récompense nationale fut accordée à Jenner; on calculait qu'à ce moment, deux millions d'hommes déjà avaient été vaccinés. Le Parlement donna à Jenner 750,000 francs. En 1804, Napoléon lui envoya une grande médaille.

Ces témoignages de considération de la part des têtes couronnées, durent dédommager l'illustre Jenner des lutes qu'il eut à soutenir et des obstacles qu'il eut à surmonter pour donner à l'humanité du bienfait de son immortelle découverte.

Avant les travaux de ce grand homme, la variole tuait jusqu'à un sixième de la population. On vit des pays abandonnés par leurs habitants qui furent livrés à l'épandage de la peste; c'est ainsi que le capitaine Thibet demeura désert pendant trois ans. A Anspach, en Bavière, en 1797, 1798 et 1799 il mourut 500 varioleux par an, sur une population de 300,000 habitants. Après que la pratique de la vaccination y eut été introduite, on ne constata en 1807 que 4 cas de mort, et à partir de cette époque jusqu'en 1818 on n'en eut pas un seul cas.

L. COURTES PATROUS.

LA SEMAINE FINANCIERE

[Pour le Canada.]

Ottawa et ses environs.—L'ouverture de la session du Parlement a donné une nouvelle impulsion aux affaires dans la capitale.

La collecte faite dans les églises de la ville pour venir en aide à l'Irlande s'élève à près de \$500.

Les préparatifs pour l'ouverture des moulins à scie, au printemps, se font sur une grande échelle; la neige qui nous est arrivée récemment va beaucoup faciliter les opérations dans les chantiers.

M. J. Mathew doit établir un Portage du Rat, Manitoba; un moulin à scie d'une capacité de 20 millions de pieds par année; il a expédié il y a quelques jours des machines pour une valeur de \$10,000.

Déjà des rapports importants sur les affaires de l'année fiscale terminée le 30 juin, 1879, sont soumis au Parlement. Les exportations totales ont été de \$71,391,225; les importations de \$12,964,437, soit une diminution de \$11,117,360 comparée avec l'importation de 1878: la politique nationale a eu l'effet de diminuer les importations et de faire manifester dans le pays une partie de ce que nous achetons à l'étranger.

Les droits perçus sur de \$2,939,640, soit un excédent de \$148,847 sur l'année 1878; cette augmentation est due à l'élévation du tarif qui tout en protégeant nos industries nationales a augmenté nos revenus. Le montant du passif du Canada était, en 1878, de \$174,357,267; en 1879, il est de \$188,974,753; l'actif, en 1878, était de \$34,595,991; en 1879, il est de \$36,492,688. Il a été dépensé durant l'année, \$47,456,421.

Des paiements considérables ont été faits pendant l'année: \$3,064,068 ont été versés pour les canaux; \$5,648,331 pour les chemins de fer.

La somme de \$222,784,28 s'g., a été reçue comme indemnité des pêcheries d'Halifax.

Le gouvernement a droit de se féliciter d'avoir conclu un emprunt de \$3,000,000 s'g., à 4 pour cent d'intérêt; il a aussi le droit de se féliciter d'avoir diminué le taux d'intérêt sur les emprunts faits en Canada, épargnant ainsi des sommes énormes au pays.

Sir Leonard Tilley déjà connu comme habile financier, a convaincu même ses ennemis qu'il était le "right man in the right place". Le résultat du nouveau tarif, qui gère sa faire sentir pendant l'année fiscale terminée le 30 juin 1879, n'ayant été en opération que quelques mois. Les comptes publics qui seront soumis à la prochaine session pour l'année expirant le 30 juin 1880, indiqueront clairement l'état du changement du tarif.

Le gouvernement fédéral demande des soumissions pour la construction de 20 locomotives et de 400 fourgons qui devront être utilisés sur le chemin de fer du Pacifique; ils devront être manufacturés en Canada; c'est une manière pratique d'encourager la fabrication indigène et de ramener la prospérité. Des soumissions sont aussi demandées pour la construction de 100 milles de chemins de fer à l'ouest de Winnipeg.

Les efforts de notre gouvernement pour établir des rapports commerciaux d'une nature plus satisfaisante avec les États-Unis, doivent être couronnés de succès; le tarif actuel sur les vaisseaux canadiens est de 40 francs par tonne; il sera probablement réduit à 2 francs; dans ces conditions la construction de navires devra prendre un nouvel essor à Québec, la marine française a besoin d'être renouée et les constructeurs de navires en France ne peuvent suffire aux demandes du commerce.

La question des agences mercantiles paraît attirer une attention spéciale et il sera probablement demandé une commission royale pour examiner leur mode opératif. L'acte de l'Assemblée législative, concernant le abol. La question des banques devra être le sujet de discussions vives et acrimonieuses; ces questions importantes seront suivies avec intérêt par le commerce qui demande à être assis sur des bases plus solides qu'il ne l'est actuellement. Le commerce au Canada n'est pas dans un état d'aboi; il est prêt pour recevoir le bénéfice de mesures administratives qui fonctionnent si admirablement en Europe. La France tient place au premier rang dans le commerce; elle le doit à ses lois commerciales.

Remarques générales.—Des billets contrefaits de différentes banques circulent dans les campagnes. Une mesure d'une grande importance pour les municipalités d'Ontario est soumise à la législature qui siège actuellement à Toronto; aucun bonus de chemin de fer ne sera légalement voté s'il n'est adopté par la majorité des votes de cette municipalité; la simple majorité des votants ne suffira pas. Il a été résolu que chaque municipalité d'Ontario doit préparer un état de son passif jusqu'au 31 décembre 1879, et faire aussi rapports des moyens à sa disposition pour faire face à ses engagements.

Le comté de Peel se propose de voter \$20,000 comme bonus au chemin de fer de Waterloo, Wellington et de la baie Georgienne. La mine d'Or, venue de Montague, en Nouvelle-Ecosse, vendue aux américains, produit des résultats très-satisfaisants.

Les mines dans le voisinage de Tamworth sont exploitées avec profit. La nouvelle raffinerie de sucre à Halifax mesurera 160 pieds de long et 60 pieds de largeur, et sera construite en briques.

Le chemin de fer Canada Southern montre un revenu pour 1879 de \$2,995,000; les dépenses ont été de \$2,448,000, ce qui laisse une somme suffisante pour payer tous les intérêts et donner un excédent de \$547,000.

La ville de Québec a envoyé \$1,000 sterling, au fonds de secours pour l'Irlande.

Etats-Unis.—Les importations à New York, en janvier 1880, ont été de \$40,800,000 contre \$25,600,000 en 1879; les exportations pour le même mois, en 1880 ont été de \$26,200,000, contre \$23,600,000 en 1879.

Le district de Columbia consacra une somme de \$677,000 à compléter le monument de Washington.

Les récentes tempêtes ont causé des dommages à Nashville, évalués à \$200,000.

Le fonds de souscription du Herald en faveur de l'Irlande s'élève à près de \$200,000.

Europe.—Le parlement anglais siège actuellement et attire l'attention de l'univers entier par ses délibérations; la question d'Irlande sera traitée sous un nouveau jour; un crédit d'argent sera proposé pour venir en aide aux pauvres.

Le marquis de Bute donne au collège Bénédictin à Augustus, en Ecosse, une somme annuelle de \$500,000 sterling.

Montréal.—Le pont de glace établi à Montréal a prouvé son utilité; plus de 450,000 minots de grain ont été exportés aux Etats-Unis par cette nouvelle voie ferrée qui traverse le Saint-Laurent sur la glace; la grande quantité de foin qui se trouve sur les parcours du chemin de fer du nord va maintenant facilement s'écouler.

Le coton ouaté dont il se fait un si grand usage en Canada sera prochainement manufacturé à Montréal. On importe actuellement de Lowell, Mass., les machines nécessaires. Le Canada importait cet article presque entièrement des Etats-Unis; le coton ouaté américain a remplacé complètement le coton anglais.

L'hôtel Windsor qui a coûté près de \$400,000 a passé entre les mains d'un syndicat d'hommes importants de Montréal, qui vont administrer les affaires et M. Worthington qui en était le locataire n'a pu faire face à ses engagements, se trouvant embarrassé par des spéculations; l'intérêt sur le capital dû s'élève à \$30,000 par année.

Le marché du gros prend une nouvelle activité à l'approche du printemps; le commerce de nouveautés est très satisfaisant.

Le prix des ferronneries qui a continuellement augmenté depuis quelque temps est stationnaire. Le blé a une tendance à la hausse; le cuir a une tendance à la baisse; il n'y a aucun changement notable dans le prix des provisions ou des épiceries. L'argent est abondant et se prête à 5 pour cent à demande; à 6 et 7 pour cent sur garantie.

Banques.—La Banque d'Hochelega fait une demande à ses actionnaires du montant non payé des actions au taux de 10 pour cent par mois, pour 6 mois consécutifs à commencer le 6 mars; la compagnie de garantie du Canada a payé à cette banque \$10,000, montant de la garantie pour le caissier défectueux. La Banque de Montréal est cotée à 137; Ontario, 71; des marchands, 88; du Commerce 116; les ventes sont rares et les prix à peu près fixes.

Le Canada offrira un intérêt tout particulier durant la session, par les comptes-rendus et les notes parlementaires que nous publierons. Ceux qui voudront se bien renseigner sur les événements de la session, pourront difficilement mieux faire que de venir à notre journal. En payant avec nous les frais d'avance, vous pourrez recevoir le Canada durant toute la session. Ici, en ville, le journal sera livré à domicile, comme à l'ordinaire.

GRANDE VENTE On sait qu'il est d'usage parmi les marchands de faire de grandes ventes à la fin de la saison.

Je me propose d'avoir "à la saison des chapeaux" par une vente dont tout le monde, les pauvres ouvriers principalement, se souviendront dans des années.

Je commence demain la vente qu'on peut appeler à 25 centimes. Ces chapeaux n'appartiennent pas à un fonds de banque; ils ont été importés d'Angleterre pas plus tard que l'automne dernier.

J'en ai un assortiment considérable et avant l'ouverture de la saison je me propose de vendre 2,000 chapeaux à des prix variant de 25 à 50 centimes.

Cette vente offre des avantages particuliers aux marchands de la campagne.

R. J. DEVLIN La balance de mon assortiment de fourrures de toutes sortes se vend au prix coutant.

NOUVELLES MARCHANDISES DU PRINTEMPS. NOUVELLE RAISON SOCIALE. La société qui existait entre M. T. et J. L. O'DOHERTY, sous les noms et raison de O'DOHERTY et Cie, a expiré le 1er du courant par limitation de temps. Les affaires seront dorénavant faites à Ottawa, sous le même nom, par M. J. O'DOHERTY.

O'DOHERTY et Cie, 110 RUE SPARKS. Nouvelles marchandises de printemps venant d'être reçues.

Nous avons le plaisir de placer devant nos pratiques et le public en général la première consignation de nos nouvelles marchandises de printemps, et l'on pourra se convaincre en les examinant, que pour le style, la variété et la valeur, elles sont tout à fait avantageusement la comparaison avec celles de l'importé qu'on a vu jusqu'à présent dans la Péninsule.

Service à thé

Porcelaine, 44 morceaux \$5.00

C. S. Shaw & Cie Importateurs 63 rue Sparks

100 Pardessus Usters

Ouvriers de chantiers C. GAGNÉ ET Cie 277, RUE WELLINGTON

100 Canaris Chanteurs

ESMONDES

Differentes nouveautés Vêtement d'arrière

STITT ET CIE, Fichus de dentelle, Mouches de poche de dentelle, Cravates de dentelle, Fichus de soie.

Gants de kid Gants de kid, nuances lumineuse, 2, 4, 6 et 8 boutons, meilleure qualité

Bas de soie Bas de soie, lavande, crème, cardinal, aussi en noir.

Mousseline d'Inde Mousseline d'Inde, nuances lumineuse, Soie Bretonnelle

Marchandises Nouvelles Nouvelles Grenadines, Nouveaux cachemires, Nouvelle frange de soie, Nouvelles broderies.

VENANT D'ETRE OUVERT STITT ET CIE 55 et 57 Rue Sparks

HOTEL MONTREAL

MICHEL COALLIER alias NAVION

Wellington et Bridge, Hull

Brandy et cigares de premier choix, et table de première classe. Chevaux et voitures de toutes sortes à volonté.

19 février 1880.